

RECOMMANDATIONS SANITAIRES VALLEE DE L'ORBIEL- 2020

A l'attention des communes situées sur les anciens sites miniers et industriels de la vallée de l'Orbiel (*Salsigne, Villanière, Villardonnell, Mas Cabardès, Les Ilhes, Lastours et Limousis*)

et/ou ayant été inondées par l'Orbiel ou ses affluents (*Grésillou et Rieu Sec*)

Compte tenu de son passé industriel et minier, la vallée de l'Orbiel fait l'objet depuis de nombreuses années d'une surveillance environnementale et sanitaire.

Les études réalisées, ont conduit les autorités, à émettre, à titre de précaution, un certain nombre de recommandations sanitaires qu'il convient de rappeler régulièrement:

	<p>Effectuer un lavage soigneux des mains après avoir joué ou travaillé en extérieur. Couper les ongles des enfants courts Ne pas laisser jouer les enfants sur des sols nus.</p>
	<p>Nettoyer souvent le sol des pièces du logement, des balcons et des terrasses avec un linge humide. Laver fréquemment les vêtements, jouets et doudous</p>
	<p>Retirer ses chaussures et les vêtements ayant pu être en contact avec les sols en entrant dans le logement.</p>
	<p>Diversifier sa consommation de fruits et légumes et ne pas consommer uniquement ceux du jardin potager. Eviter la culture des légumes feuilles (en particulier : salades, persil, blettes, choux, oseille), des légumes racines (pommes de terre, carottes, betteraves, radis, ail) et des légumes tiges (poireaux) Laver soigneusement les légumes avant consommation.</p>



Ne pas consommer l'eau des puits privés, ni recueillir les produits de la vallée de l'Orbiel (plantes aromatiques, escargots, asperges, champignons,...)